

ANNONCES LÉGALES

ONE-DYAS KOWE LTD.

Société A Responsabilité Limitée de droit bahaméen au capital de 35.000 dollars américains
Siège social : Ocean Centre, East Bay Street, Nassau, BAHAMAS Numéroté d'immatriculation : 11613 B
NIF : 796081 C

ONE-DYAS GABON SASU

Société par Actions Simplifiée Uni personnelle au capital de 1.000.000 francs CFA Siège social : 705 Boulevard du Bord de Mer, Immeuble Dumez, B.P. 2326, Libreville RCCM : GA-LBV
-01-2020-B17-00032
NIF : 067 613 V

AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

I - En date du 27 septembre 2021, les Sociétés ONE-DYAS KOWE et ONE-DYAS GABON ont établi un projet de convention d'apport partiel d'actif soumis aux dispositions des articles 190 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

II - Le projet de convention d'apport partiel d'actif prévoit l'apport par la Société ONE-DYAS KOWE d'actifs pour une valeur de 55.081.647.929 Francs CFA et de passifs pour une valeur de 55 046 659 466 Francs CFA, soit un actif net apporté de 34 988 463 Francs CFA.

Il a été entendu que la Société ONE-DYAS GABON reprendrait les opérations actives et passives de la branche d'activité apportée par la Société ONE-DYAS KOWE à compter du 1er octobre 2020.

III - En vue de rémunérer l'actif net apporté à la Société ONE-DYAS GABON, celle-ci procédera à une augmentation de capital de 34.000.000 Francs CFA par l'émission de 3.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10.000 Francs CFA chacune, lesquelles seront attribuées à la Société ONE-DYAS KOWE.

IV - La valeur des actions de la Société bénéficiaire étant supérieure au montant nominal de celles-ci, il existe en conséquence une différence entre la valeur de l'apport consenti par la Société apporte use et la valeur nominale des actions créées par la Société bénéficiaire à titre d'augmentation de son capital. Il sera donc émis une prime d'apport de 988 463 francs CFA.

V - Les créanciers des parties à l'opération dont la créance est antérieure à la date de la présente publication pourront former opposition dans le délai de trente (30) jours à compter de la présente publication devant le Tribunal compétent de Libreville.

VI - Conformément à l'article 194 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, deux exemplaires du projet de convention d'apport partiel d'actif ont été déposés au nom des deux sociétés concomitamment au Greffe du Tribunal de commerce de Libreville.

Les Sociétés ONE-DYAS KOWE et ONE-DYAS GABON **19609**

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

19564 — J.F.Tog cher empl ménagère logée & nourrie, sortie 2 fois/mois. tél: 076 23 83 36

19573 — J.F. Santoméenne cher empl ménagère ou cuisinière. Tél: 066 27 53 01

19588 — J.F.Gab cher empl nou- nou 1/2jrnée. Tél: 066 36 49 68

AVIS

LES ŒUVRES DE PIERRE

Ecole privée située à LOUIS : jusqu'au 30 septembre 2021, la Direction vous accueille pour les inscriptions et réinscriptions, du lundi au vendredi de 7h30 à 13h30 et le samedi de 8h à 12 heures.

Téléphone: 011.73.20.63 - adresse mail : lesoeuvresdepierre@gmail.com

18818

MARQUE MOOV AFRICA - GABON TELECOM

La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 20 Septembre 2021, au titre des prestations Fixe / Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 30 Septembre 2021. Passé ce délai, La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la suspension de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La marque MOOV AFRICA - Gabon Telecom remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. **19180**

Dans le respect des valeurs du WWF à savoir : **Le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité**, WWF Gabon recrute un **Directeur Administratif et Financier**.

Les termes de référence détaillés du poste sont disponibles à la demande par mail à l'adresse wwfgab@wwfgab.org.

Les candidatures composées d'un CV, une lettre de motivation et trois références sont attendues au plus tard le 15 Octobre 2021. **19547**

Société 2Y Assurances SARL

Madame **Vanessa Peggy MESTRE**, absente de son poste de Gérant depuis le 23 septembre 2021, est priée de regagner son poste ce lundi 4 octobre 2021, faute de quoi elle sera considérée comme démissionnaire. **19514**

FEDERATION GABONAISE DE GOLF

Les élections du bureau fédéral de la Fédération Gabonaise de Golf se tiendront le samedi 30 octobre 2021 au Golf Club de Moanda à 18h00.

Pour toutes informations complémentaires, contacter le bureau fédéral.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer l'expression de nos salutations. **19586**

SOMIVAB

Monsieur **ILOUSI MOUNGUENGUI CHRIST OLSEN**, qui a abandonné son poste de travail depuis le 23/09/2021, est prié de bien vouloir se rapprocher du bureau du Responsable du Personnel à ESSASSA, dès parution de la présente annonce. **19600**

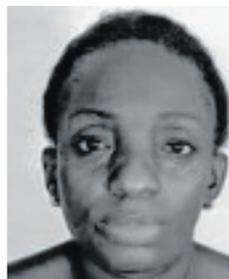
AVIS DE DÉCÈS



Les clans Boudiegui, Boubouka et Mombi. Les familles Feus TOMBOU-YIMBA, KEBA GUILENGUI, J. Joseph MAGAYA, MAYILA Jean. AYINE J. Maurice, J. Pierre GUILENGUI, Marie Julie GUILOLA, Suzanne MOUSSOUMBI, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de M^{me} **MOURERENOU Elisabeth**, survenu le 20/10/2021 à Fougamou des suites d'une maladie. Programme

- Vendredi 1er/10/2021 : Sortie du corps à Lambaréné puis départ sur Fougamou et veillée;

- Samedi 02/10/2021 : Inhumation au cimetière familial à Mourimatsiengui, son village natal. **19538**



Les familles de feu MOUELE Jean Bernard, M. et M^{me} IBINGA MOMBO Djescaïn, annonce le décès de leur fille **Euphrasie MOUELE MAGANGA**, survenu le jeudi 23 septembre 2021 des suites d'une courte maladie.

Le programme des obsèques s'établit comme suit :

- Vendredi 01 octobre 2021 : 15h

sortie du corps suivie de la veillée au domicile familial sis au PK8 (2 écoles);

- Samedi 02 octobre 2021 : 10h inhumation au cimetière de Mindoumbé. **19585**



Les clans : **LITEMBRE, LOUAMBA, MBOMA, MOANDA, BASSANGA**, les familles des feux : **MOUBAMANGOYE Ludovic, SIMANGOYE Dominique, MVOULABOLO, Messieurs : MVOURI Modeste, NANGA-NDEME Pierre, MACKONGO, DIABANGOYE, PADI Maurice**, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de

Libreville, Moanda, Bakoumba, Mounana, le décès de leur fille, sœur, mère, belle-fille et belle-sœur, **TOUBANI Laurence Solange** épouse NGONATA, survenu le 22 septembre 2021 au CHUL des suites d'une longue maladie.

Le programme des obsèques est établi comme suit :

Vendredi 1er octobre 2021 : Sortie du corps de CASEPGA, exposition de 11H00 à 12H00 puis transfert vers la gare SETRAG.

Samedi 02 octobre 2021 : Arrivée à Moanda et veillée au domicile familial sis au quartier Rio.

Dimanche 03 octobre 2021 : 8H00 : Palabre traditionnelle

11H00 : Levée du corps et inhumation au cimetière familial

N.B. : Dans le strict respect des mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19. **19590**



Les enfants de feu IVENDAGONTINA Antoine, les familles de feu DIBOULA Jean-Marie, enfants et petits-enfants, feu ILEMBO Jacqueline, enfants et petits-enfants, MOMBÉY Boniface, enfants et petits-enfants, feu AVEYRA Jean-François, enfants et petits-enfants. Les familles Lin MOMBO SCHUMMER, JEUNEUX, MIKASSI, KELE, LEGAULT. Les Clans Boboundja, Gabenguet, Dian,

Mibomou, Avondo, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur beau-fils, oncle, grand-père, M. **NGOUBADJAMBO MARCEL**, ancien sénateur de Makokou, survenu le mercredi 15 septembre 2021 à Makokou. La sortie de la dépouille a lieu ce jeudi 30 septembre. **19435**



Melle Christina NGASSA, les Familles IVAHAT, IGAMBA alliés et connaissances, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-mère, belle-mère et mère Madame **ETOGO Albertine** survenu le 21 septembre 2021.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19578**



La famille de feu Marie Thérèse DELICAT a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès brutal de leur fille, soeur et petite-fille Sarah Nelly **Lucresse DELICAT ROUCHARD**, survenu à l'HIAOBO, le 28 sept. 2021 à 18h des suites d'une courte maladie. **19589**



Les clans NGAMOUNG, YEFALÉ, ESSAMEYAGA, ESSOBAM ; la famille ENGONE Samuel informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et frère **ENGONE Samuel**, survenu à Libreville des suites d'une maladie.

Le programme des obsèques est établi comme suit :

- Vendredi 01/10/2021 à 14h sortie

du corps de CASEP-Ga, exposition au domicile familial sis à Kingué route paver; veillée jusqu'à l'aube. -Samedi 02/10/2021, 9h départ de la dépouille pour St Pie X, 9H30 office religieux suivi de l'inhumation au cimetière de Mindoubé ; 13H retour du cimetière et repas; - Dimanche 03/10/2021, conseil de famille. **19591**



M^{me} MOUSSANGA née CARRET Jacqueline Christiane et enfants ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville et de Douala, le décès de son époux **Théodore MOUSSANGA ANGUILET**, survenu le 28/09/2021 à Libreville des suites d'une affection médicale.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19592**

CONDOLÉANCES

SUCAF GABON



La Direction Générale de la SUCAF GABON et l'ensemble de son personnel, très affectés par le décès, survenu à Makokou, le 15 /09/2021 de Mr **NGOUBADJAMBO Marcel**, père de notre collaboratrice, Mlle AMBIANGOUE NGOUBADJAMBO Nadia Lolita, présentent à cette dernière ainsi qu'à l'ensemble de la famille, leurs sincères condoléances en cette circonstance particulièrement douloureuse et les assurent de leur soutien moral. **19487**

IOTA GABON



Notre ami et collègue **Vianney OGOULA RENKELEY** s'est éteint le **jeudi 16 Septembre 2021**. Son décès tragique est un choc pour nous, nous perdons un homme bien apprécié de tous.

La Direction de IOTA GABON & l'ensemble de ses collègues présentent à son épouse, ses enfants ainsi qu'à toute sa famille, leurs plus sincères condoléances. **P10302**